

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Le 8 juin 2023, le Comité Syndical du S.I.V.U de Gendarmerie d'Irigny s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 9
Titulaires présents : 5
Suppléant présent : 1

Date de la convocation : 2 juin 2023

Publié le : 15 juin 2023

Secrétaire de séance : Pierre VERD

Etaient présents :

Commune de Charly : M. Michel FOURNIER

Commune d'Irigny : Mme Blandine FREYER
M. Pierre VERD

Commune de Vernaison : M. Vincenzo URSI

Commune de Millery : Mme Françoise GAUQUELIN
M. Jean-Dominique SOTTET

Etaient excusés :

Commune de Charly : M. Olivier ARAUJO
pouvoir remis à M. Michel FOURNIER

Commune d'Irigny : M. Christophe DARCY
pouvoir remis à Mme Blandine FREYER

Commune de Vernaison : M. Julien VUILLEMARD
M. Daniel SEGOUFFIN
pouvoir remis à M. Vincenzo URSI

Objet : Budget Supplémentaire pour l'exercice 2023

Pour faire suite à l'affectation des résultats de l'année 2022, je vous propose d'adopter le Budget Supplémentaire (ci-joint), s'équilibrant en recettes et en dépenses :

- pour la section de fonctionnement à la somme de : 155 000,00 €
- pour la section d'investissement à la somme de : 276 049,63 €

LE COMITE SYNDICAL

SUR PROPOSITION DE SA PRESIDENTE

APRES EN AVOIR DELIBERE

A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES

APPROUVE le Budget Supplémentaire pour l'exercice 2023, qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

- pour la section de fonctionnement à la somme de : 155 000,00 €
- pour la section d'investissement à la somme de : 276 049,63 €

**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus**

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,



Blandine FREYER